

Travailler ensemble


CHEF DÉCORATEUR

avec problématiques de santé et-ou handicap



CHEF DÉCORATEUR

avec problématiques de santé et-ou handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil et accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Compter. Parler. Voir. Entendre. Bouger.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap#Se-faire-accompagner>

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Activité sous l'autorité du réalisateur ou producteur et en collaboration avec la photo, la lumière, le stylisme.

Travailler à partir du scénario. Recherche documentaire. Définition de la ligne artistique.

Superviser un assistant.

Suivre la fabrication, l'installation, le déplacement des décors, et accessoires.

Mettre en place l'équipe (accessoiriste, repéreur...).

Superviser l'animation des éléments de décor, des foules ou effets spéciaux.

Mémoriser des instructions orales ou écrites. Organiser son temps de travail.

Définir une méthodologie de travail.

Etre doté d'une réelle créativité, constance et efficacité au quotidien.

Remettre les environnements en leur état d'origine au terme du tournage.

Etre le garant des délais de livraison, de pose et d'enlèvement.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

Prévoir :

De bonnes connaissances techniques de construction et architecturales.

De maîtriser les différents logiciels de conception et de dessins assistés par ordinateur.

De savoir dessiner, fabriquer, installer, réparer.

De satisfaire le cahier des charges, voire de brider sa créativité selon les attentes, consignes, directives reçues.

Être astucieux, force de propositions avec un sens aigu de l'esthétique, du détail, de la précision.

Une part importante de créativité, d'imagination, d'inventivité.

De grandes périodes de travail situées en amont, durant et en aval du projet.

De grandes amplitudes horaires nécessitant de l'autonomie, de pouvoir se lever tôt, de se coucher tard.

Des périodes et lieux de tournage contrastés : en toutes saisons, en extérieur et/ou intérieur, dans des zones meubles, fermes, escarpées, sablonneuses, humides, en hauteur ou non.

Un environnement bruyant ou non, sous l'eau, la terre, dans le ciel, en hauteur... En lumière ou non. Vive ou peu.

En France ou pas. De jour comme de nuit. En semaine et/ou le week-end.

Peu de temps pour trouver une organisation, un rythme.

Des négociations avec des fournisseurs et des sous-traitants.

Une bonne et sérieuse connaissance des métiers intervenants sur un tournage.

Une puissante résistance aux pressions et au stress.

Une capacité à se remettre en cause, à se corriger.

La gestion d'une équipe, de prestataires, des plannings, des travaux.

De connaître les règles de la législation environnementale et celles liées à la sécurité.

Accepter et pouvoir :

Travailler en équipe.

Écouter et suivre les consignes, la hiérarchie, de gérer ses émotions.

Concilier les idées et les exigences et rythmes d'une production.

Travailler à flux tendu.

Organiser le travail.

Tenir le rythme.

Gérer ses émotions.

Être réactif, force de propositions, de solutions, d'inventivité.

Faire avec un confort rudimentaire, improvisé, selon les espaces dédiés.

Anticiper, écouter, se montrer discret.

Au-delà est conseillé de :

Savoir tenir ses connaissances techniques, artistiques à jour.

Posséder et cultiver ses réseaux professionnels (techniciens et prestataires, innovations, etc.), et être doté d'une réelle et solide culture générale, de l'art, des époques et des cultures.

Accepter des mouvements de foules, des scènes intimes.

Entretenir les contacts avec équipes artistiques, techniques.

Posséder permis B/C/D est un plus.

LE PLUS

Partager les solutions connues et mises en place

au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Avoir bonne connaissance du secteur et des professionnels pour les fédérer.

Posséder écoute, réactivité, rapidité de compréhension et d'exécution.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères, dont l'anglais.

Être curieux des réalisations des autres.

LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS !

Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, était signée par de nombreux représentants du secteur. Audiens en juin 2017 et l'Association pour le paritarisme dans la branche de la production audiovisuelle (APPAV) en juillet 2018 ont rejoint les signataires.

Parmi les engagements : développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

<http://www.csa.fr>

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité.

Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

Motricité et TMS* ?

Des outils pour alléger les charges, existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles.

Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.

*TMS = Troubles musculo-squelettiques

MISSION
HANDICAP 
PRODUCTION
AUDIOVISUELLE


Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

www.missionh-prodaudio.fr

01 73 17 36 65

mission.h@audiens.org